



« Développer de nouvelles coopérations dans le champ des services aux personnes »

Salle des fêtes de Châtillon – mercredi 16 janvier 2008



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

equal
2004-2008
Combattre les discriminations,
réduire les inégalités,
pour une meilleure
cohésion sociale



CONSEIL GÉNÉRAL
DEUX-SEVRES



Direction régionale
du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle
de Poitou-Charentes

- Introduction
- Film EQUAL
- Les enseignements
- Les pistes de progrès
- Echange / Débat : quelles nouvelles coopérations ?

- Introduction

par Mr FAVREAU – Président du Pays de Gâtine

Mr Favreau rappelle que depuis 2004 le programme EQUAL a permis d'engager un travail sur les questions des services aux personnes. Le Pays trouve toute sa place dans la coordination et l'animation de ce type de démarche partenariale.

Après une première phase de définition du projet et une seconde phase d'expérimentation nous arrivons maintenant à la dernière phase de transfert et de diffusion de ces travaux. L'objet de cette réunion est justement de vous rendre compte des actions réalisées et d'envisager l'après EQUAL vers de nouvelles coopérations.

- Film EQUAL

Vous pouvez voir la vidéo sur le site Internet du Pays de Gâtine :

<http://www.gatine.org/equal/FilmEqual.asp>

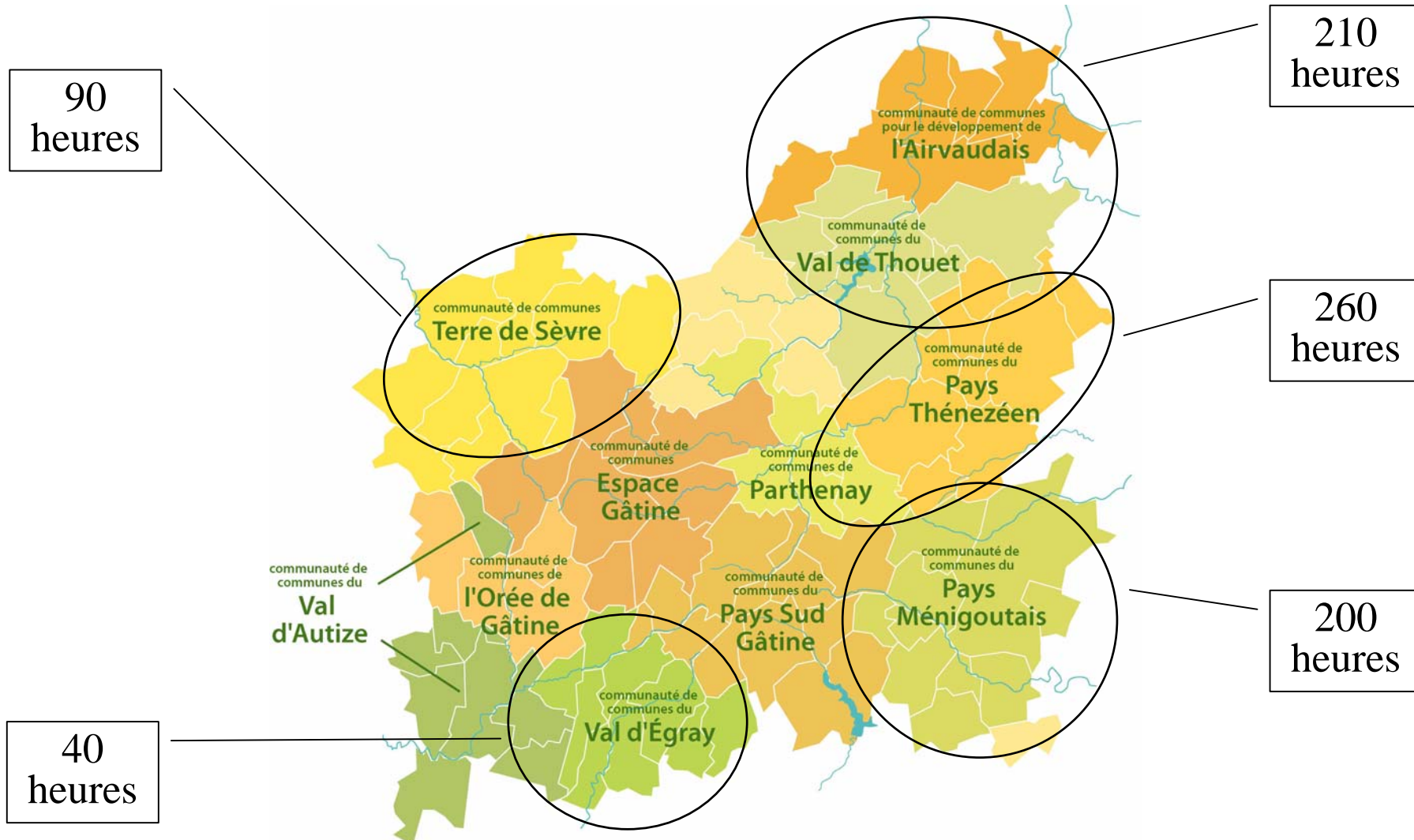
-Les enseignements

- *Notion d'acteur collectif,*
- *Sortir de l'isolement,*
- *Partage d'emploi,*
- *Nouveaux services.*

La démarche de travail EQUAL a permis de passer d'un collectif d'acteurs à un « acteur collectif »...

par Evelyne TISSUEIL – Responsable de l'antenne CAF de Parthenay

Illustration par les Territoires concernés par l'expérimentation de garde d'enfants en horaires décalés



- Les enseignements

=> Il existe des pistes de coopération entre acteurs sur les territoires (à l'échelon du Pays mais avec des déclinaisons possibles localement)

=> Cette coopération peut s'organiser pour peu que les acteurs se donnent des objectifs communs, un cadre de travail, une répartition du travail et un échéancier,...

La démarche EQUAL par l'appui
conseil et la formation partagée a
permis à des services de sortir de
leur isolement...

par Marie Laure DOUCET – Présidente de
l'association gérontologique de Gâtine (CLIC)

| | |
|---|------------------|
| Loi 2002-2 Organisation Ressources humaines | Réseau vigilance |
| Plan formation partagée | BDD |

- Les enseignements

=> La formation est un enjeu pour faire évoluer les pratiques professionnelles. Elle peut se décliner sous la forme d'une démarche collective de territoire.

Elle doit concerner les salariés, les encadrants et les employeurs...

=> La formation des encadrants de services peut être un levier pour développer la coopération, prendre en compte les obligations de la Loi 2002-2 et ainsi répondre encore mieux aux attentes des bénéficiaires des services.

Des besoins de recrutement existent
et les salariées des services sont
souvent à temps partiel : comment
faire évoluer les emplois morcelés
(et l'intégration de nouveaux salariés).

par Michel CLAIRAND – Directeur de AIR

- Les enseignements

=> Il existe des potentialités de partage d'emploi...

Le partage d'emploi ne se décrète pas : ni du côté des employeurs, ni du côté des employés (avec la concurrence du gré à gré...),

=> Ce sont des réponses au cas par cas qui sont à trouver : parfois à l'échelon très local (au niveau communautaire entre l'aide à domicile et le périscolaire), parfois à un échelon plus important (partage d'emploi d'éducatrice de jeunes enfants...),

Tous les besoins ne sont pas couverts par les services existants. Une part de ces besoins pourrait s'exprimer si une offre de service était concertée et avancée par les acteurs locaux...

par Jérôme HOUMAULT – Directeur du centre social et culturel du Canton de Ménigoute

Expérimentations :

- Garde de nuit,
 - Garde d'enfants en horaires décalés,
 - Réseau vigilance,
 - Mobilité,
 - Papot'Age,
-
- Appui conseil, formation partagée,
base de données de remplaçants,...

- Les enseignements

=> Les nouveaux services peuvent émerger par l'expérimentation,

=> Au-delà des attentes et donc des besoins, dont le recensement est encore à affiner, c'est l'offre qui permet de faire émerger le service...

- Les pistes de progrès

Avant d'aborder les pistes de progrès deux éléments de précisions :

=> EQUAL n'a pas permis de tout aborder (le handicap, le travail avec le EHPAD,...). Il reste donc des « chantiers » à ouvrir...

=> EQUAL ce sont des réussites mais aussi des échecs :
Les réussites comme la formation partagée mais des échecs comme l'intégration de nouveaux personnels dans les services.

- Les pistes de progrès (suite...)

=> La notion de **partage d'emploi** reste à approfondir et à concrétiser,

=> La **formation partagée** est à poursuivre, à étendre et à renforcer : tant du côté des salariés, des encadrants et des employeurs,

=> La concertation pour l'affichage et la proposition d'une **offre cohérente et complémentaire** à l'échelle du Pays de Gâtine est un enjeu pour le territoire.

**« Développer de nouvelles
coopérations dans le
champ des services aux
personnes »**

animé par Philippe CORMONT - COPAS

Les échanges avec la salle permettent d'aborder à la fois des éléments d'explications des expérimentations menées (garde de nuit notamment) ainsi que des nouvelles pistes de travail...

A la fin des échanges, la synthèse s'établit comme suit :

- les pistes de progrès évoquées ne sont pas remises en question.

- **Le partage d'emploi** a même été enrichi avec la notion de partage d'emploi de remplaçants dans les établissements d'accueil de personnes handicapées. La notion de groupement d'employeurs a été également évoquée.

- **La formation partagée** dont l'ouverture vers les encadrants et les employeurs.

- **L'affichage de l'offre pour rendre les services plus lisibles.** Les échanges ont également permis de poser les questions d'évolution du rôle des EHPAD à l'avenir en tant qu'outils technique proposant des services sur son territoire.

- les nouvelles propositions et pistes évoquées lors des échanges :
- la question du **lien social** a été abordée concernant les personnes âgées souhaitant rester à leur domicile. Comment remobiliser les réseaux de voisinage ? Le Pays peut-il lancer un appel au grand public sur cet enjeu ?
- L'expérience de garde de nuit a suscité de nombreuses questions. La phase 3 du programme EQUAL sera l'occasion de pouvoir s'arrêter sur ce type d'action afin d'**étudier précisément les possibilités de transfert** d'expérience sur d'autres territoires.
- Le **recueil des besoins des bénéficiaires**. Comment mieux associer les bénéficiaires dans tous nos travaux ?
- L'expression « aménageurs de territoires » a été formulée lors de la réunion en indiquant que les élus avaient une responsabilité sur cette question de l'offre et de l'organisation des services. Mais les échanges ont aussi permis de préciser que les associations et les porteurs de services étaient eux aussi concernés dans l'évolution de ces dynamiques de territoire. **Le Pays dispose d'un rôle dans l'animation de ces réflexions**. Les acteurs d'EQUAL proposent d'ailleurs que la méthode EQUAL se poursuive au-delà du programme.

- Conclusion

par Mr FAVREAU – Président du Pays de Gâtine

Au travers des échanges nous avons pu constater que le Pays joue un rôle naturel d'animation et de coordination sur ces questions de services.

Le Pays de Gâtine poursuivra donc cette démarche territoriale pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets.

Cette coordination territoriale sera également l'occasion de rechercher de nouvelles modalités de financements (réponses à des appels à projets) pour conduire ce travail.